

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE NOVEMBRE 2021 – N° 88



LE MOT DU MAIRE – Didier LATHUILLE

On me dit souvent : « Saint-Jean-de-Sixt change »

Visuellement, le centre du village est en pleine mutation, avec de nouveaux bâtiments et commerces. Les hameaux se développent. Mais le vrai changement il est dans les mentalités et le comportement.

Je le constate dans le courrier que je reçois ; on ne cherche pas à comprendre mais bien à responsabiliser, voire à faire culpabiliser ; on ne cherche pas le dialogue mais on va citer des articles trouvés sur internet (souvent inadaptés) ; on ne cherche pas à trouver ensemble des solutions mais bien à faire un constat négatif de ce qui a été fait.

Pour seul exemple, et suite au dernier conseil d'école, notre équipe a le souci de la sécurité dans le village et aux abords de notre école. De nombreux dispositifs ont été mis en place afin de réduire la vitesse (zone 30, panneau clignotant, passage piéton en couleur, nouveau parking...) et ainsi de permettre aux enfants de traverser en sécurité avec leurs parents. Mais pour certains il faut toujours faire davantage. Aurait-on oublié aussi la responsabilité et l'engagement des parents ?

Afin de rester optimiste et de donner un sens à notre engagement communal, cet échange d'idées n'a de l'intérêt que s'il est constructif.

Je voudrais finir par cette phrase de Winston Churchill : « *on considère le chef d'entreprise (le maire et son équipe) comme un homme à abattre ou comme une vache à traire. Peu voit en lui, le cheval qui tire le char ?* ».

VIE LOCALE

REPAS DES CLASSES EN 1

Pour mémoire : le repas des classes en 1 a lieu le **dimanche 07 novembre 2021**.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation veuillez contacter Iselin TOCHON au 07 83 34 84 14, ou Colin VIALLET au 06.52.31.99.74.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative a lieu le **JEUDI 11 NOVEMBRE 2021**, à 11 h, devant le monument aux morts de Saint-Jean-de-Sixt.

Les associations locales et la population sont cordialement invitées à participer à cette cérémonie et conviées au vin d'honneur qui sera servi à la salle « La Sixtine ».

BIBLIOTHÈQUE ST JEAN BOUQUINE

Les bénévoles de la bibliothèque vous invitent les :

- les mardis de 16 h à 18 h,
- les vendredis de 17 h à 19 h,
- et le dimanche 21 novembre, de 10 h à 12 h.

Le conseil municipal a cœur d'offrir un lieu accueillant et moderne pour lire et emprunter des livres. L'informatisation a fait son apparition dans nos locaux et d'ici la fin de l'automne, nos petites fiches cartonnées seront remplacées par la « douchette » ; mais auparavant il faut enregistrer informatiquement tous les livres et tous les lecteurs. Pour aider les bénévoles dans cette étape, merci de rapporter rapidement les livres empruntés dont la date de retour est dépassée.

BRADERIE DES ARAVIS

Les magasins de sports de Saint-Jean-de-Sixt débelleront leur matériel les week-ends du :

- 29, 30 et 31 octobre 2021
- et 12, 13 et 14 novembre 2021

VIE COMMUNALE

SYSTÈME D'ALERTE A LA POPULATION

La commune de Saint-Jean-de-Sixt, appuyée par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, s'est dotée d'un système d'automate d'appels téléphoniques destiné à alerter, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population en cas d'évènements majeurs sur son territoire (inondation, glissement de terrain, coupure de route...).

Cette solution permet la diffusion de messages vocaux, de SMS ou de mails.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous gratuitement :

<https://inscription.cedralis.com/saint-jean-de-sixt>

Comment ça marche ?

En cas d'évènement naturel, technologique ou autre incident sur le territoire, l'alerte est déclenchée par la mairie, (ou la CCVT en cas d'évènement impactant plusieurs communes). Cette alerte peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque.

Contact à enregistrer

Dans le cas d'une alerte par appel vocal, vous verrez s'afficher sur votre téléphone le numéro suivant :

04 58 46 12 92

Nous vous recommandons d'enregistrer ce numéro de téléphone dans vos contacts sous le nom **ALERTE MAIRIE** afin d'être sûr de ne manquer aucun appel et d'identifier rapidement l'objet de l'appel.

Dans le cas d'une alerte mail ou SMS, le nom de la mairie sera identifié : **StJean2Sixt**.

Comment sont utilisées vos données ?

Lors de l'inscription, un certain nombre de données sont collectées auprès des usagers, car nécessaires pour les alerter et communiquer avec eux : nom, prénom de la personne, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique.

L'usage de ces données est strictement conforme aux dispositions du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD). Seules les autorités compétentes (mairies, CCVT) peuvent exploiter ces données et dans le strict cadre d'un risque avéré, ou autres évènements exceptionnels sur le territoire. Elles ne seront utilisées pour d'autres usages que ceux que vous validerez dans le formulaire d'inscription.

REMONTÉES MÉCANIQUES

La commune de Saint-Jean-de-Sixt, recrute un agent d'exploitation (H/F), à temps plein, pour le fil-neige, de mi-décembre 2021 à mi-mars 2022, selon enneigement. Merci d'adresser votre candidature en mairie.

ENQUÊTE

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes et l'Agglomération du Grand Annecy se sont associées pour lancer une étude portant sur les déplacements entre leurs deux territoires, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie.

L'objectif est d'offrir des solutions de mobilités viables et cohérentes, avec la définition d'actions à court, moyen et long terme. Dans le cadre de cette étude, il sera établi un diagnostic du territoire, ainsi que ses différents flux.

Durant la journée du mardi 9 novembre 2021, de 7 h à 19 h, l'agence Écomobilité est autorisée à réaliser une enquête de circulation par interview sur la départementale RD 12 route du pont de la Douane, dans les deux sens de circulation. L'enquête a pour objectif d'interroger les usagers sur l'origine et la destination de leur déplacement.

Les véhicules seront arrêtés par utilisation d'un feu de chantier à commande manuel, la vitesse sera limitée à 50 puis à 30 km/h et l'arrêt des automobilistes réduit à 60 secondes.

Des panneaux provisoires portant l'indication « ENQUETE DE CIRCULATION » signaleront l'opération de façon apparente aux usagers en amont du poste d'enquête.